

Bruxelles, le 18 décembre 2019
(OR. en)

**Dossier interinstitutionnel:
2019/0162(CNS)**

**15130/1/19
REV 1**

**ACP 150
PTOM 31
RELEX 1170**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Groupe "ACP"
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	11597/19 + ADD 1 - COM(2019) 359 fnial
Objet:	Décision du Conseil modifiant la décision 2013/755/UE relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne ("décision d'association outre-mer") - Adoption

1. Le 5 août 2019, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil modifiant la décision 2013/755/UE relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne ("décision d'association outre-mer") (11597/19 + ADD 1).
2. Le groupe "ACP" a examiné la proposition et a confirmé son accord sur la proposition le 17 décembre 2019.
3. Le Parlement européen a rendu son avis sur la proposition le 17 décembre 2019.

4. Le Comité des représentants permanents¹ est dès lors invité à recommander que, lors de l'une de ses prochaines sessions, le Conseil:
- adopte le projet de décision du Conseil modifiant la décision 2013/755/UE relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne ("décision d'association outre-mer"), dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 12355/19;
 - fasse publier la décision du Conseil au Journal officiel.
-

¹ Lors de la réunion du Comité des représentants permanents qui s'est tenue le 18 décembre 2019, le Royaume-Uni a fait part de son intention de s'abstenir.